

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 1^{er} Avril 2023



**Fédération
Chasseurs**
PAS - DE - CALAIS



Ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée Générale et accueil des personnalités
- Accueil du Maire et du Député Fait
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022
- Rapport moral
- Rapports financiers du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (économies, subventions)
- Budgets prévisionnels du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 (cotisations statutaires)
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Intervention du trésorier
- Intervention des sénateurs
- Politique Cynégétique/Propositions Campagne 2023/2024
- Intervention des élus
- Remise des médailles
- Tombola



Ouverture de l'Assemblée Générale



***Accueil de Monsieur le Maire et du Député
Fait***





***Approbation du compte-rendu
de l'Assemblée Générale
de 2022***



VOTE



Rapport Moral
Willy SCHRAEN, Président





Rapport financier

Approbation du résultat 2021-2022 Prévisionnel 2023-2024



Jean-François CARRE
Trésorier

Germain GLORIAN
Expert comptable

Marc BRACHET
Trésorier-adjoint

Véronique BRACQUART
Comptable



Approbation du résultat 2021-2022

• **Ressources associatives**

	2021/2022	2020/2021	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	603 139 €	603 400 €	0% →
Cotisations des adhérents	2 677 720 €	2 771 009 €	-3,4% ☹️
Contributions financières	2 224 €	0 €	→
Total des ressources	3 283 083 €	3 374 409 €	-2,7% →

Les subventions restent à l'identique de celles de N-1.
 la FDC est passée de 29 729 chasseurs en 2020/2021 (dont 565 nouveaux chasseurs) à
 29 200 chasseurs en 2021/2022 (dont 667 nouveaux chasseurs)
 ET opération sur les adhésions multiservices à 50% sur cet exercice.

- **Produits d'exploitation**

2021/2022	4 505 522 €
2020/2021	4 548 599 €



 **-0,9%** **-43 077 €**

Baisse de 1% des produits d'exploitation.
Cf détail ci-après.

- Charges de fonctionnement

2021/2022	1 268 377 €
2020/2021	1 226 835 €

% Produits
30,02%
28,65%



+3,4%

+41 542 €

Produits d'exploitation :-1,3%

Cf détail ci-après.

- Impôts et taxes

2021/2022	146 295 €
2020/2021	143 413 €

% Produits
3,46%
3,35%



 **+2%** **+2 882 €**

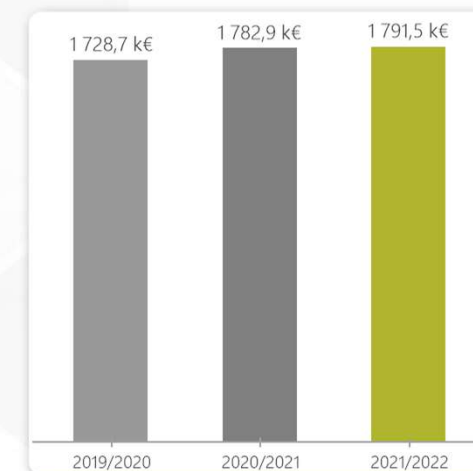
Produits d'exploitation :-1,3%

Ce poste regroupe à la fois la taxe sur les salaires, la taxe foncière et la formation continue.

- Charges de personnel

2021/2022	1 791 493 €
2020/2021	1 782 880 €

% Produits
42,4%
41,64%



+0,5%

+8 613 €

Produits d'exploitation :-1,3%

A la fois les salaires bruts et charges patronales.

• Synthèse des charges de personnel

	2021/2022	2020/2021	Évolution	
Salaires bruts	1 224 863 €	1 222 759 €	+2 104 €	+0,2%
Charges sociales	565 468 €	555 636 €	+9 832 €	+1,8%
Taux de charges sociales	46,17%	45,44%	+0,7	
Autres charges du personnel	1 161 €	4 485 €	-3 324 €	-74,1%

Maintien de la masse salariale. Même si ce maintien est compensé par la variation négative des CP (congès payés) et du CET (compte épargne temps)

la masse salariale brute est passée de 1 037 K€ à 1 060 K€.

- Charges d'exploitation

2021/2022	4 634 326 €
2020/2021	4 528 702 €



 **+2,3%** **+105 624 €**

Augmentation du total des charges d'exploitation de 106 K€. cf détail ci-joint.
Dans ce montant figure le montant des dégâts.
Nous sommes passés de 160 K€ à 303 K€ pour cet exercice. soit une augmentation de 143 K€.
Nous avons établi le budget sur un montant de dégâts de 215 K€.

- Résultat de l'exercice

2021/2022	-114 410 €
2020/2021	-2 901 €

% Produits
-2,71%
-0,07%



 **-111 509 €**

Produits d'exploitation :-1,3%

Le résultat de cet exercice ressort à - 114 410 €.
Il avait été budgété un résultat à - 135 453 €.



Prévisionnel 2023-2024

En k€	Réel 30/06/2022	Prévisionnel 30/06/2024	Var k€ réel 2022 et prévisionnel 2024
Cotisations	2678	2873	195
Ventes de pièges et agrainoirs	265	334	69
Ventes journaux et publicité	308	310	2
Contrat de services bracelets	331	380	49
Contrat de services bracelets taxes	38	75	37
Subventions d'exploitation	603	510	-93
Reprises sur amts, dép, prov	8	0	-8
Transferts de charges	116	80	-36
Autres produits	158	153	-5
Total des produits d'exploitation	4505	4715	210
Achats de matériel	406	473	67
Dégats	375	424	49
Achats de Consommables	179	175	-4
Services extérieurs	312	266	-46
Autres services extérieurs	744	719	-25
Aides financières versées	315	215	-100
Autres charges (Remboursement et cotisation)	108	101	-7
Impôts,taxes et versement assimilés	146	149	3
Salaires et traitements	1791	1875	84
Dotations aux amortissements	101	164	63
Dotations aux provisions	38	30	-8
Autres charges	161	150	-11
Total des charges d'exploitation	4676	4741	65
Résultat d'exploitation	(171)	(26)	145
Résultat financier	13	12	-1
Résultat exceptionnel	44	(2)	-46
Résultat net	(114)	(-16)	-130



Rapports de Monsieur Willerval Commissaire aux Comptes



Propositions

Jean-François Carré, trésorier

COMPTES DE RESERVES

Au 30 juin 2022

Les comptes de réserves seront, après approbation de l'assemblée générale

	Soldes au 30 06 2021	Affectation du Résultat Au 30 juin 2022	Soldes au 30 06 2022
Réserves de gestion	1 611 532	- 2 901	1 608 631
Réserves "indisponibles"	443 863	- 251 417	192 446
Réserves immobilisées	811 981	+ 251 417	1 063 398
Affectation du résultat au 30/06/2022			- 114 410
Totaux			2 750 065



VOTE

Fixation des tarifs 2023-2024

Les tarifs sont désormais fixés avec une prise en compte de l'inflation

L'inflation 2023 est fixée à 4,3%

Fixation du prix du Timbre Fédéral 2023-2024


Le prix du timbre est proposé à :

86 € 00

La validation temporaire 3 jours = 23 euros

L'abonnement au journal trimestriel est maintenu à 8 € 00.

NB: Conformément aux textes en vigueur tout chasseur qui valide pour la première fois son permis de chasser lors de la saison cynégétique qui suit l'obtention dudit permis aura le montant de ces redevances diminué de moitié



Reconduction pour les jeunes permis

- **Première validation départementale prise en charge par la FDC 62 pour les nouveaux chasseurs (ayant obtenu leur permis dans l'année en cours et originaire du département) de moins de 21 ans.**

Sanglier

Redevances

La pose du bracelet taxe sanglier n'est plus obligatoire entre le 1^{er} Juin et le 14 Août

A) Plan de gestion (*bracelet valable uniquement pour la saison en cours*) :

-> bracelet 40 € 00

B) Hors plan de gestion (*bracelet taxe*) :

Le prix du bracelet est à 60 € 00

Tout sanglier doit sitôt la mise à mort et avant tout transport, être marqué, sur les lieux mêmes de la capture, par un bracelet daté

C) Contribution territoriale fixée à 0 euros

Chevreuil

Cerf Sika

Daim

Bracelet à 40 € 00

Contrats multiservices

La Fédération Départementale des Chasseurs assure des services complémentaires pour les territoires de chasse : c'est le contrat multiservices.

Le contrat multiservices contient toutes les obligations statutaires.

Proposition :

L'adhésion de base est égale au montant du timbre fédéral

Rappel

Le contrat se renouvelle d'année en année par tacite reconduction sauf résiliation par l'une des parties un mois minimum avant l'échéance.

Quelle que soit sa date, l'adhésion annuelle est valable jusqu'au 30 juin de la campagne de chasse en cours.

Adhésions obligatoires

Adhérent territorial (plan de chasse et plan de gestion)

45 € 00

Adhérent calendrier agréé

23 € 00

Contribution scientifique ISNEA

Dans le cadre de ses programmes de recherche, l'Institut Scientifique Nord-Est- Atlantique, vous propose de l'aider en participant activement à son financement.

Montant minimum de participation: 5 euros

Possibilité de déduction fiscale de 66 % à partir de 20 euros

Par exemple pour un don de 100 euros, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 66 euros

SUBVENTIONS

Toutes les subventions au bénéfice d'organismes extérieurs doivent être approuvées par l'Assemblée Générale.

SUBVENTIONS aux associations prévues pour 2023-2024

Uniquement sur présentation de dossier

(020005) – Louveterie	5 000,00
(020003) - ADCCT	500,00
(020004) – UNUCR 62	1 000,00
(020007) – La chasse au féminin	1 000,00
(020005) - Association Départementale des Gardes-Chasses Particuliers	2 000,00
(020005)- Association de déterrage	1 000,00
(020007) – Jeunes chasseurs 62	1 000,00
(020007) – Association des Chasseurs à l'Arc 62	500,00
(020004) - ADCGG	1 500,00
(02007)- ACDB	500,00



VOTE



Interventions des Sénateurs



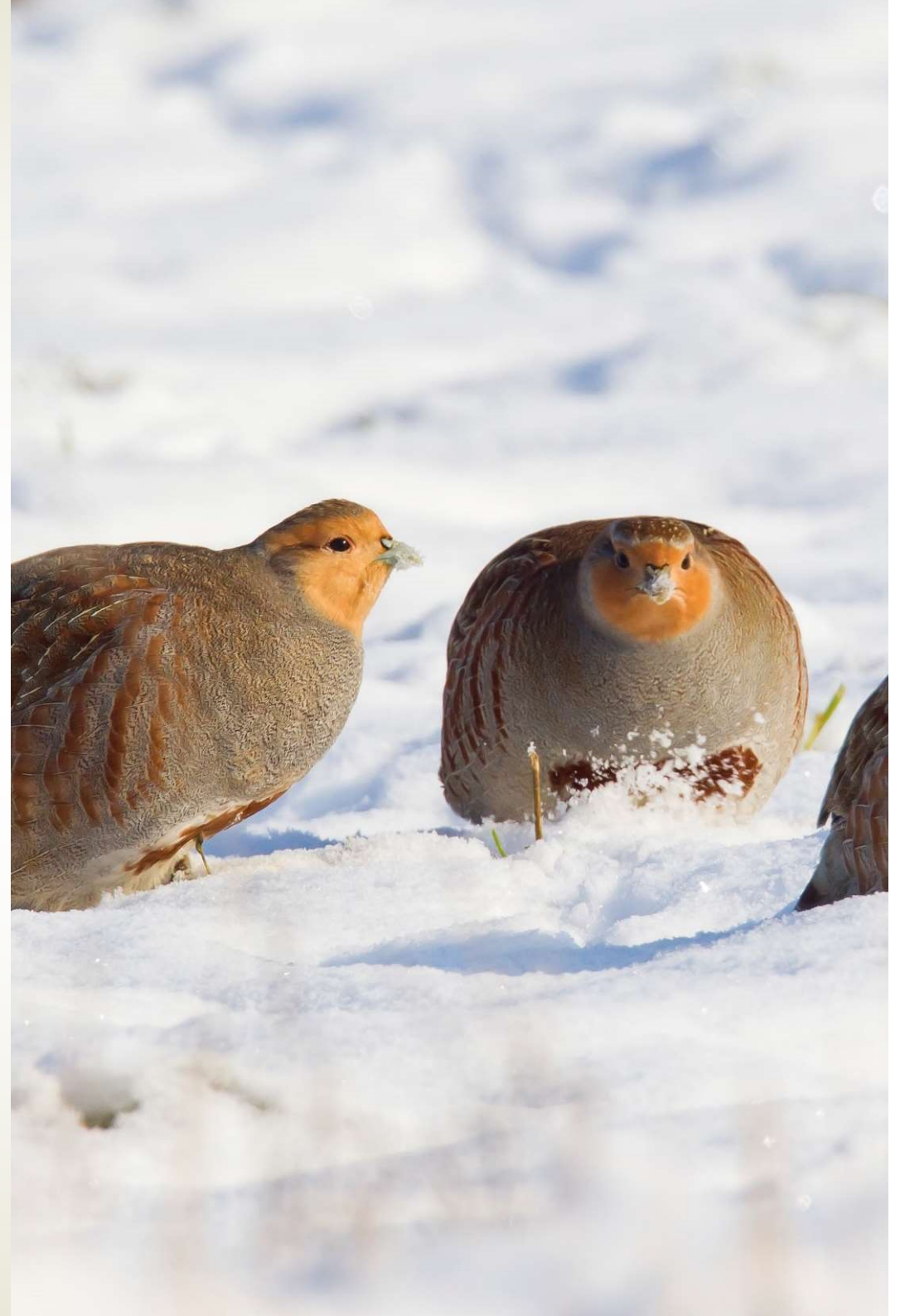


Olivier Gugelot
Secrétaire général

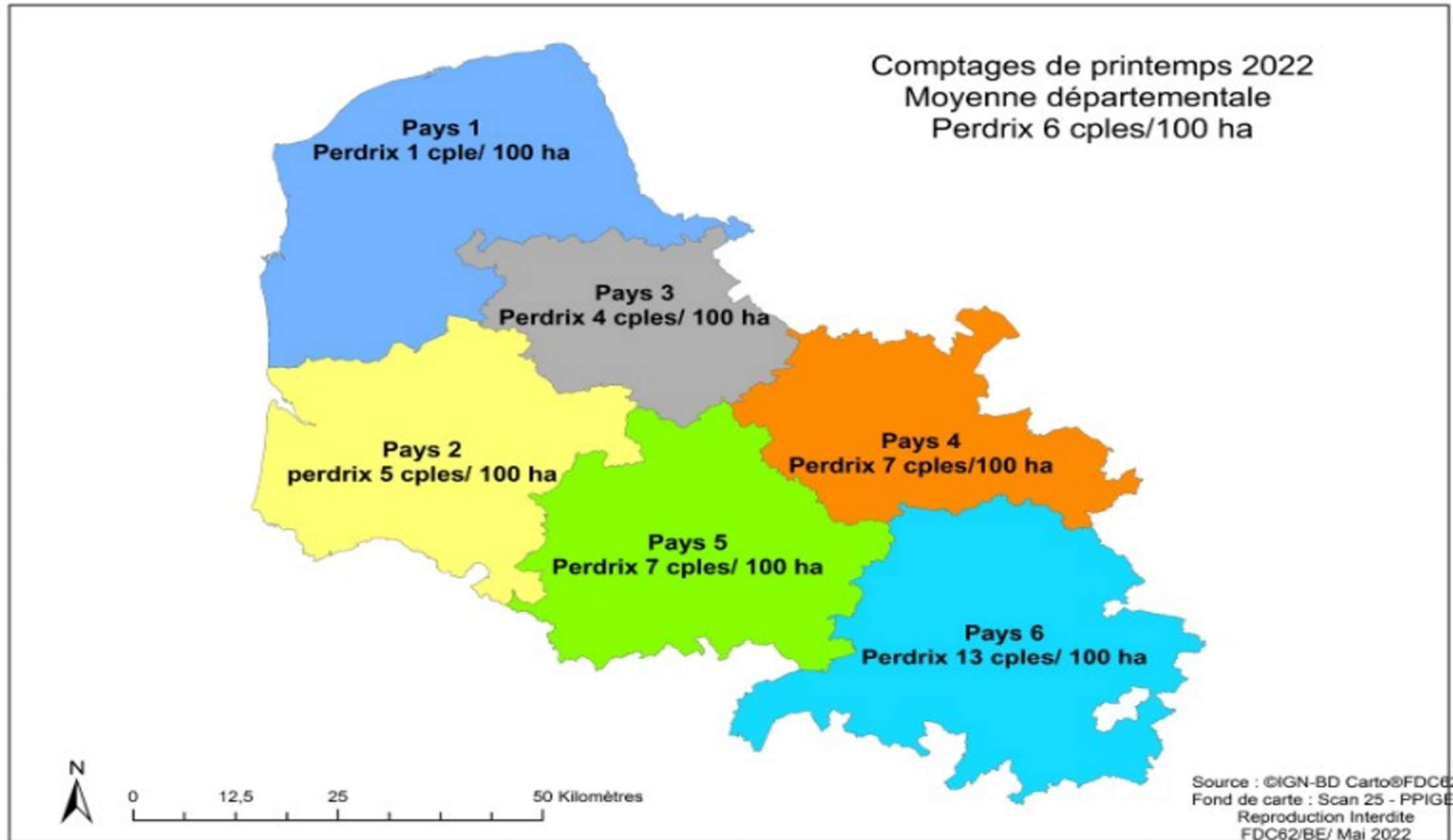
Bilan et Propositions 2023-2024



Perdrix
grises

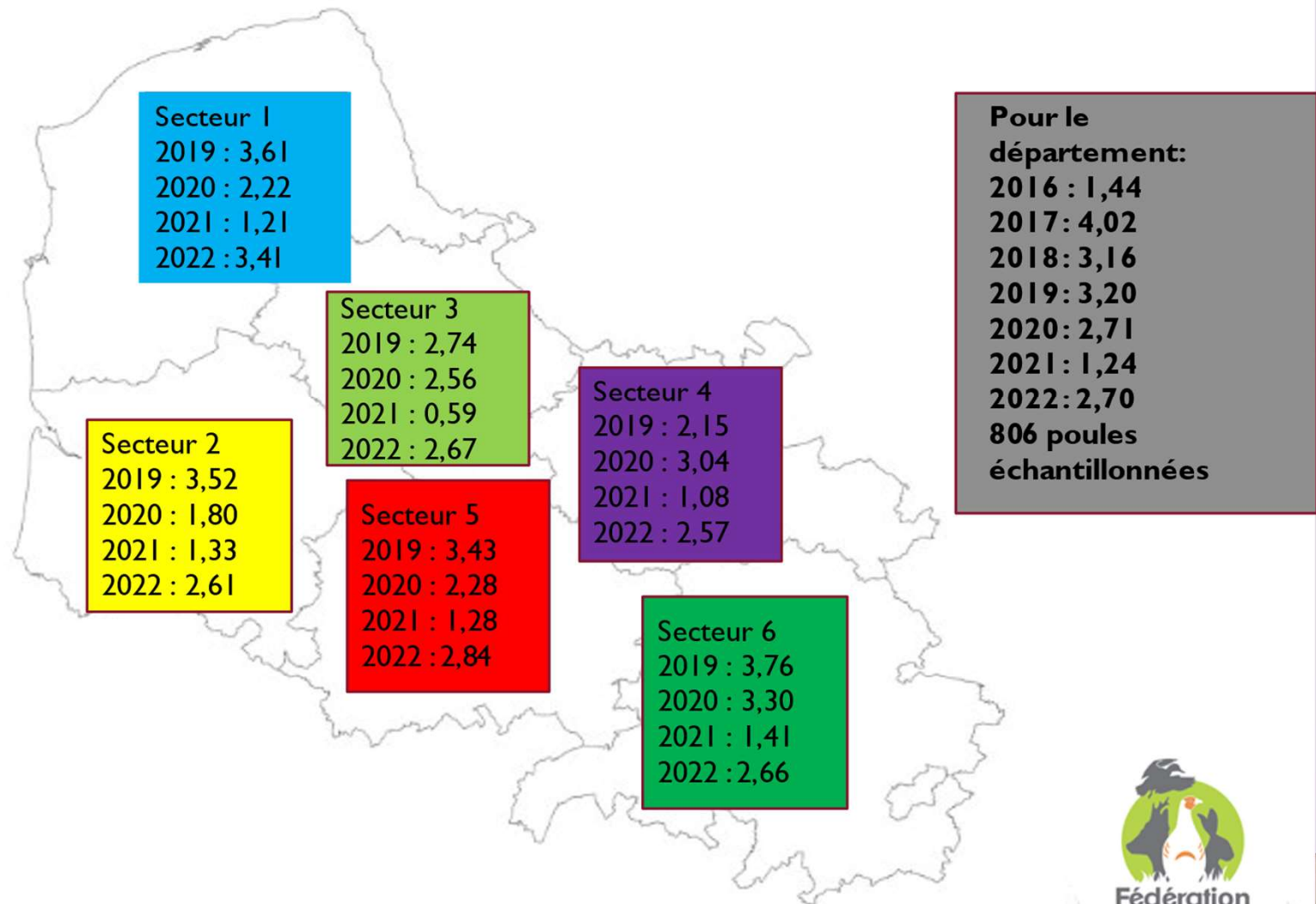


Comptages:



Echantillonnages

Indices de reproductions de la Perdrix Grise



ETUDE PERDRIX DE RAMECOURT



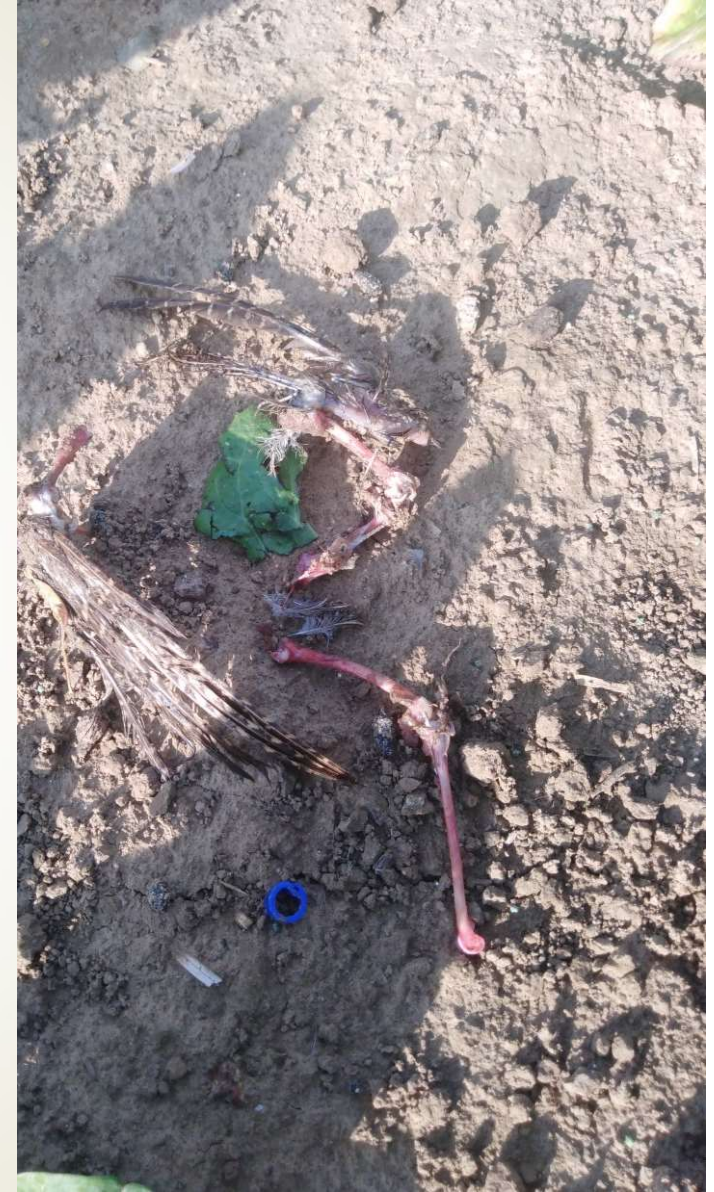
Principaux objectifs de l'étude

.Répondre à la question: que deviennent les oiseaux issus de mini centre, réimplantés sur les territoires ? (dispersion, mortalité, survie, reproduction, occupation de l'espace...)

. Quels sont les procédés de réintroductions qui permettraient les meilleurs résultats? (âge de pré-lachers, méthodologies d'élevage, alimentation en phase d'élevage...)

La Prédation

- ▶ Pour les oiseaux pré-lâchés à l'âge de 3, 5, ou 8 semaines, 70% meurent prédatés entre le 15/08 et le 31/03, et 95% à 100% sont morts au bout d'un an
- ▶ Pour les oiseaux pré-lâchés à l'âge de 14 semaines, 50% meurent prédatés entre le 01/10 et le 31/03 et 90% sont morts au bout d'un an





axes

033F 00°C

LA PREDATION PAR LES RAPACES

- ▶ Elle est présente tout au long de l'année, avec 2 pics : après la moisson, sur les jeunes oiseaux , et en période d'accouplement, la prédation de novembre à mars était jusqu'à présent sous-estimée (50% de perte)
- ▶ Constat d'une lutte perpétuelle contre la prédation des rapaces: fréquentation des agrainoirs de nuit et utilisation fréquente des aménagements,

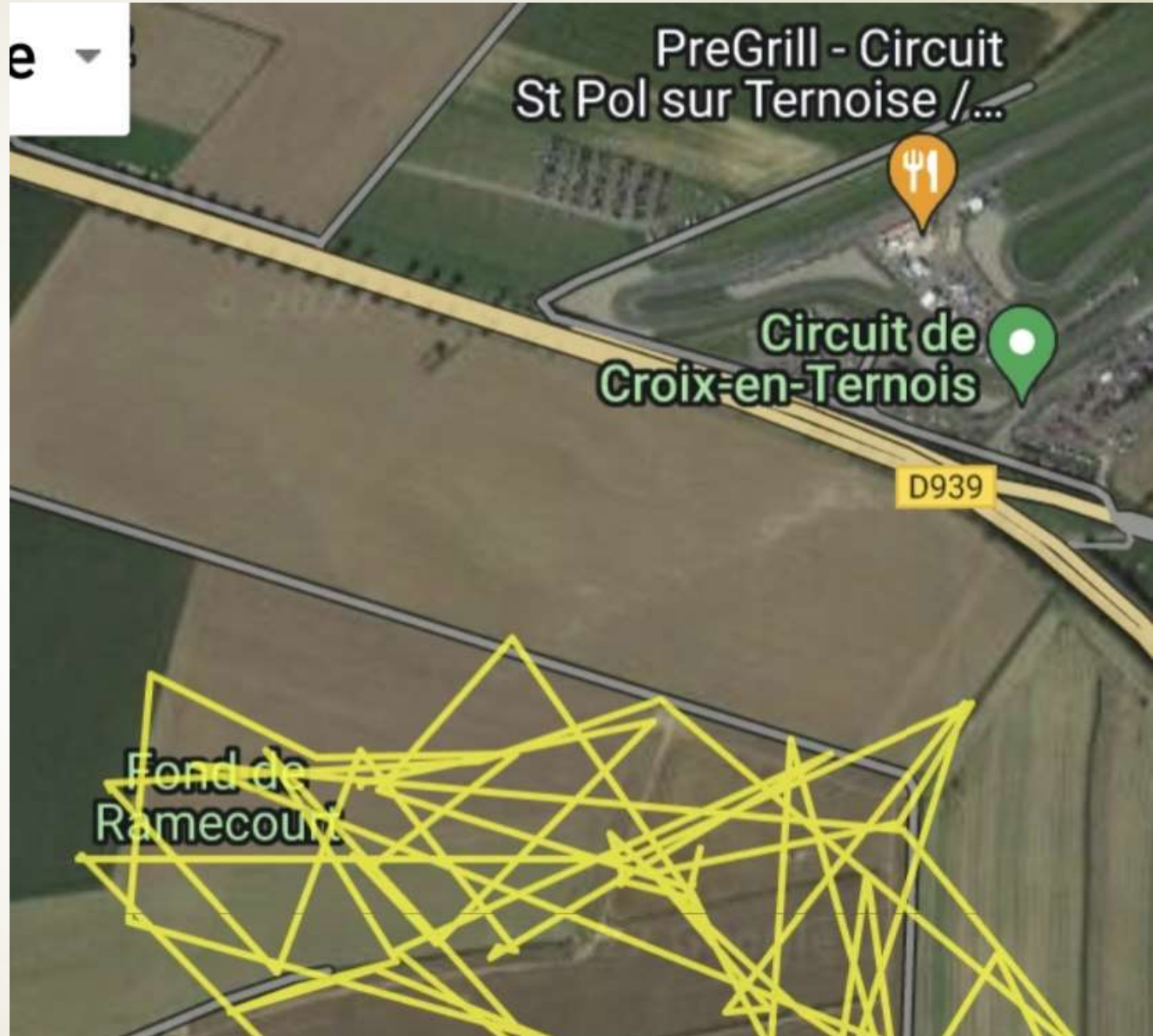


LA PREDATION RENARD

- ▶ Elle s'opère toute l'année, avec un pic de prédation lors de la couvaison, ou plusieurs poules furent prédatées sur les nids
- ▶ Le piégeage est régulier et soutenu sur ce territoire, pendant l'étude, 17 renards seront piégés,
- ▶ 3 fouines, 59 corneilles et 16 pies seront également piégées

Le domaine vital

- ▶ Grâce au suivi par balises GPS, nous savons que les oiseaux pré-lâchés ne colonisent pas ou peu les territoires voisins, Le domaine vital varie entre 2 Ha et 40Ha, Il est fonction de la saison, mais surtout des aménagements et du linéaire existant, Sur ce territoire d'exception en terme d'aménagements, les perdrix ont tendance à vivre sur un espace plutôt restreint,
- ▶ L'agrainage soutenu à évidemment lui aussi son importance



L'ensemble des aménagements ont favorables à la perdrix en augmentant l'effet lisière et en procurant couvert et alimentation



La relation perdrix-faisan

- ▶ Durant ces 3,5 années de suivi des oiseaux et d'analyses des 15 pièges photos disposés sur le territoire, nous n'avons pas observé de compétition entre l'espèce perdrix grise et l'espèce faisan commun,



S

060F 15°C 25/04/2022 19:51:0



Opération pré-lâcher Perdrix

Enveloppe budgétaire de
100 000 euros

Oiseaux de 1 jour ou
Compagnies de 15 oiseaux
de 8 à 9 semaines

Accompagnement par le
service technique

Mesure de gestion P4
minimum

Faisans
communs



LE SUIVI DES POPULATIONS

Deux méthodes pour une gestion plus précise.

-Le comptage au chant individuel

-L'observation ponctuelle des reproducteurs



DEUXIÈME ANNÉE AVEC UN SUIVI COHÉRENT

- Indice coq chanteur: 6,4 soit 12,8/100ha
- Indice poule par harem: 1,7
- Estimation des poules pour 100ha $12,8 \times 1,7 = 22$ poules/100ha
- 50% de mortalité sur les poules pendant la période de reproduction
- Il reste donc 11 poules qui produisent 3,9 jeunes/poule
- Le nombre total d'oiseaux après repro est donc de 43 jeunes + 11 poules + 9 coqs (0% de prédation sur coq)
- La perte hivernale est estimée à 15% soit 9 oiseaux avec les arrondis il reste donc 53 oiseaux
- Pourra être prélevé à la chasse 16 coqs aux 100 hectares pour retrouver le même cheptel reproducteur

POUR RÉSUMER

- Avec les chiffres du calcul précédent, on peut considérer qu'une poule présente avant reproduction produira 0,72 coq à prélever à la chasse
- Avec une reproduction de 5 jeunes par poule on peut considérer qu'une poule produira 1 coq à prélever à la chasse
- D'après ces chiffres d'accroissement, sur un territoire en non tir poule, la durée de vie moyenne d'une poule est de 2 ans. Seul 12,5% des poules peuvent avoir 3 ans. La morale de cette histoire est que les poules n'ont pas le temps de vieillir.
- **POUR CONCLURE:** Hormis cas exceptionnel de surpopulation, le tir de la poule ne doit s'appliquer que dans le but de limiter les dégâts agricoles. Le prélèvement engendrera forcément une baisse rapide des populations.

Opération Faisans

12 520 faisans d'un
jour

16 380 faisans de 8
semaines

720 faisans vénérés

oeufs

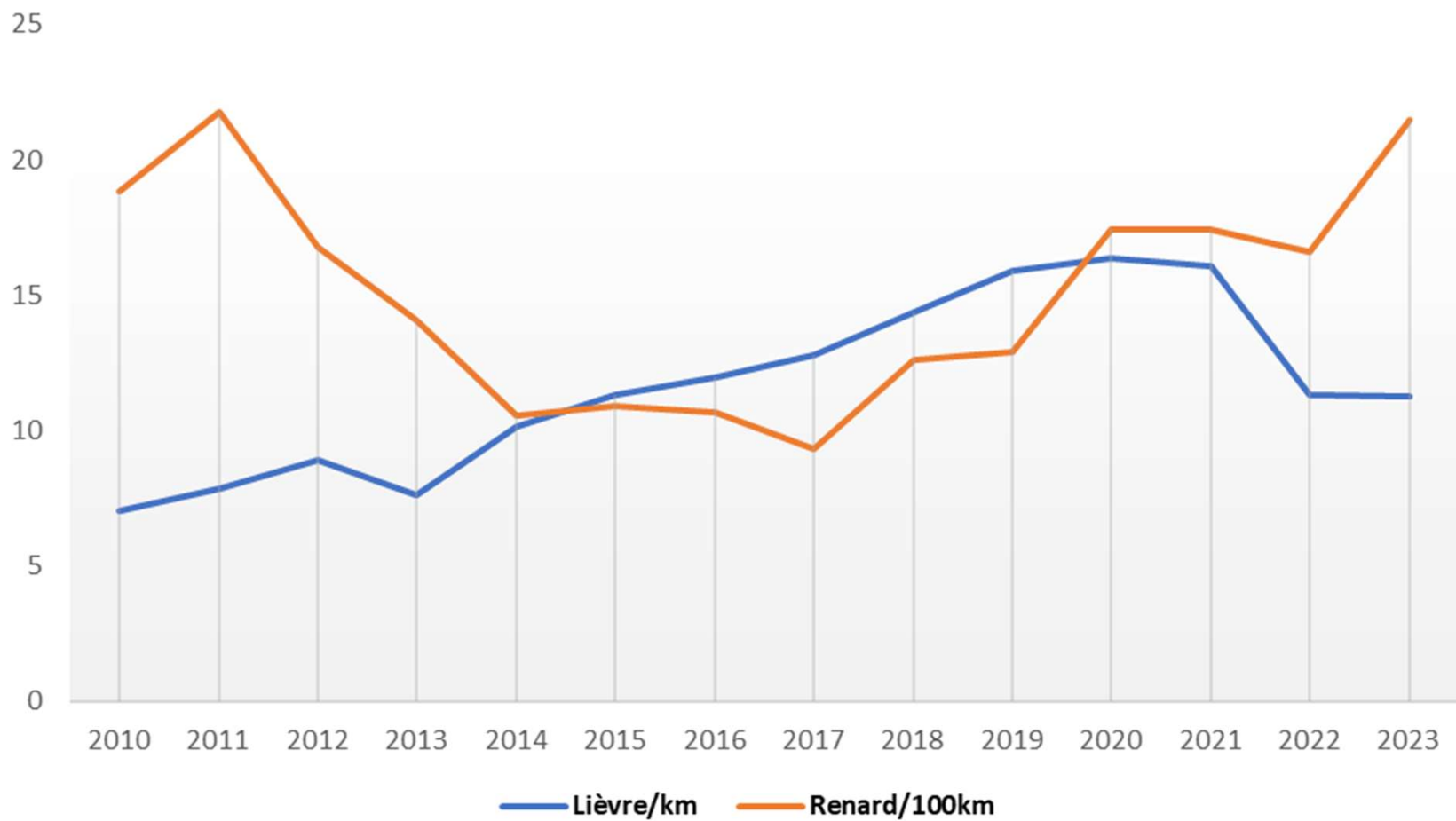




Lièvre
d'Europe

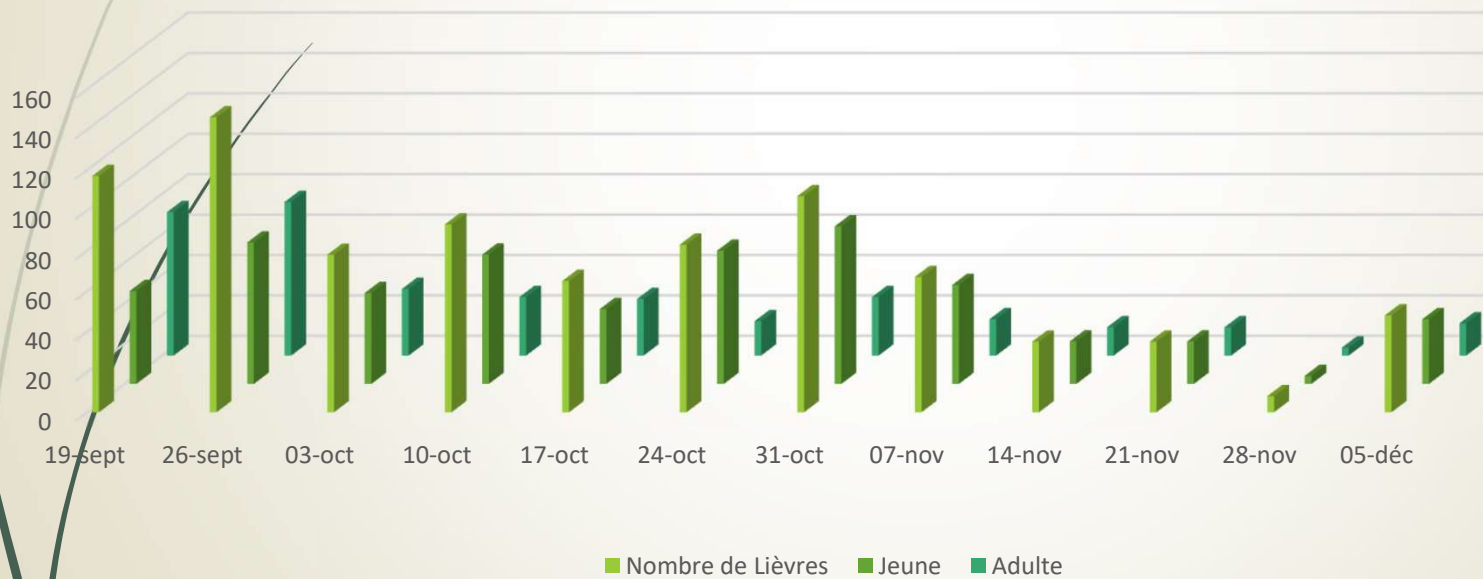


Indice Kilométrique d'abondance Lièvre/Renard



Ratio Jeunes/ Adultes

Analyse prélèvements



Lapin de
garenne





Un statut non ESOD mais des solutions

Déclassement de son statut de nuisibles

Possibilité des regulations sur autorisation préfectorale (chasse particulière ou tir louveterie)

Possibilité de reprise

Travail du service technique sur sa réimplantation

PROGRAMME:

- Tester divers procédés de reproduction
 - En parc fermé à Festubert
 - En élevage hors sol puis en parcs de sevrage à Herlin
- Tester des méthodes de réintroduction.
 - De lapins issus des deux centres de reproduction.
 - De lapins en provenance de sites ayant fait l'objet de risques de dégâts aux cultures.
- Assouplir administrativement les actions de reprises et de réintroduction.
 - Arrêté du 25 mai autorisant le personnel de la FDC à opérer à des reprises en milieu naturel.
 - Demandes de réimplantation en milieu naturel après avis de la chambre d'agriculture.

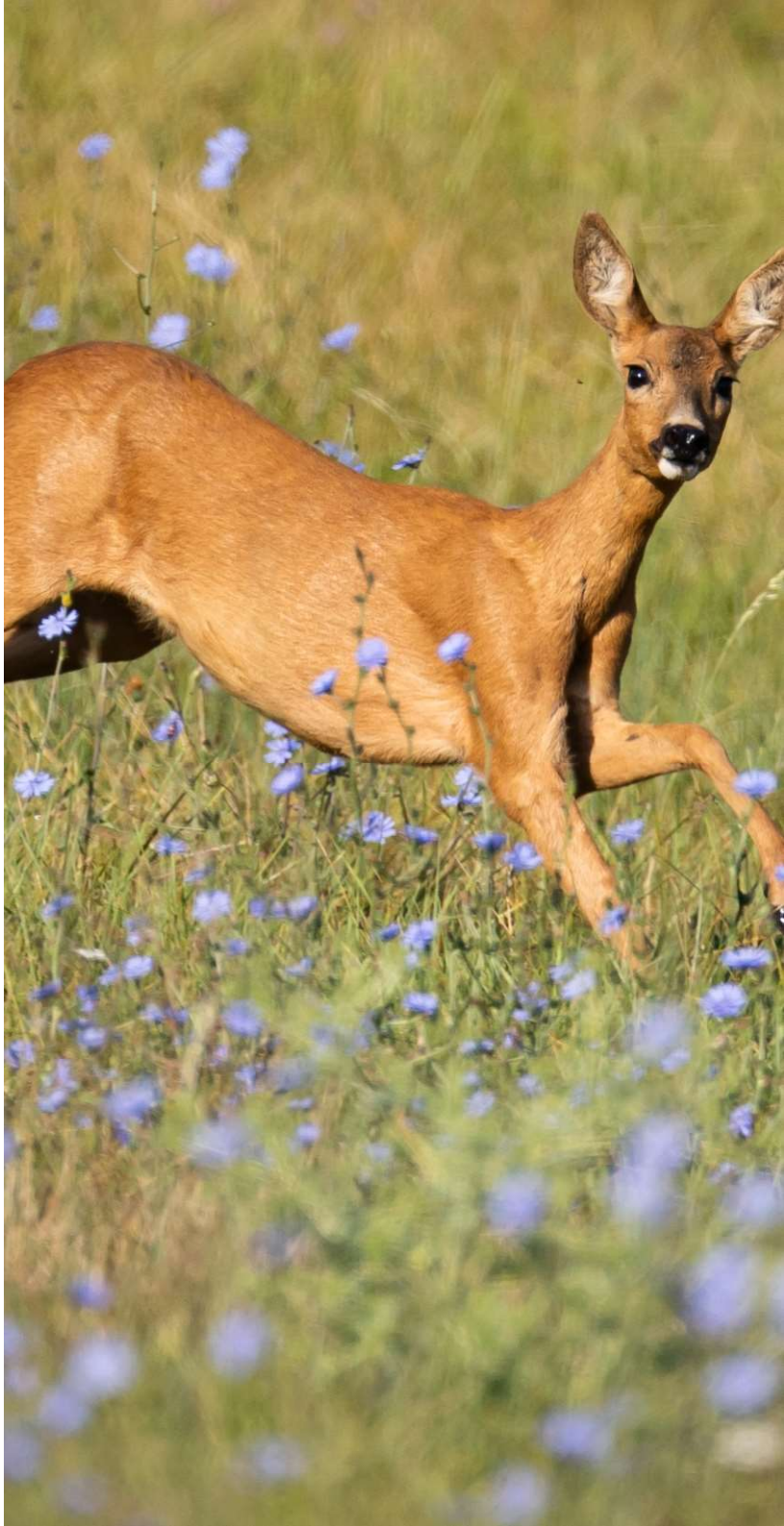
Le centre Fédéral de sauvegarde du Lapin de garenne à Festubert



20 lapins de souche sauvage sur 625 m²
Suivi de la reproduction en captivité.
Suivi de la vaccination Novibac Rhd+

Tester les techniques de reproduction hors-Sol (via les expériences partagées sur le site sauvegarde du lapin de garenne)





Point Chevreuil

Tableau de chasse
attribué : 6 387

Taux de réalisation: 70 %

Possibilité de chasse à
partir du 1er juin



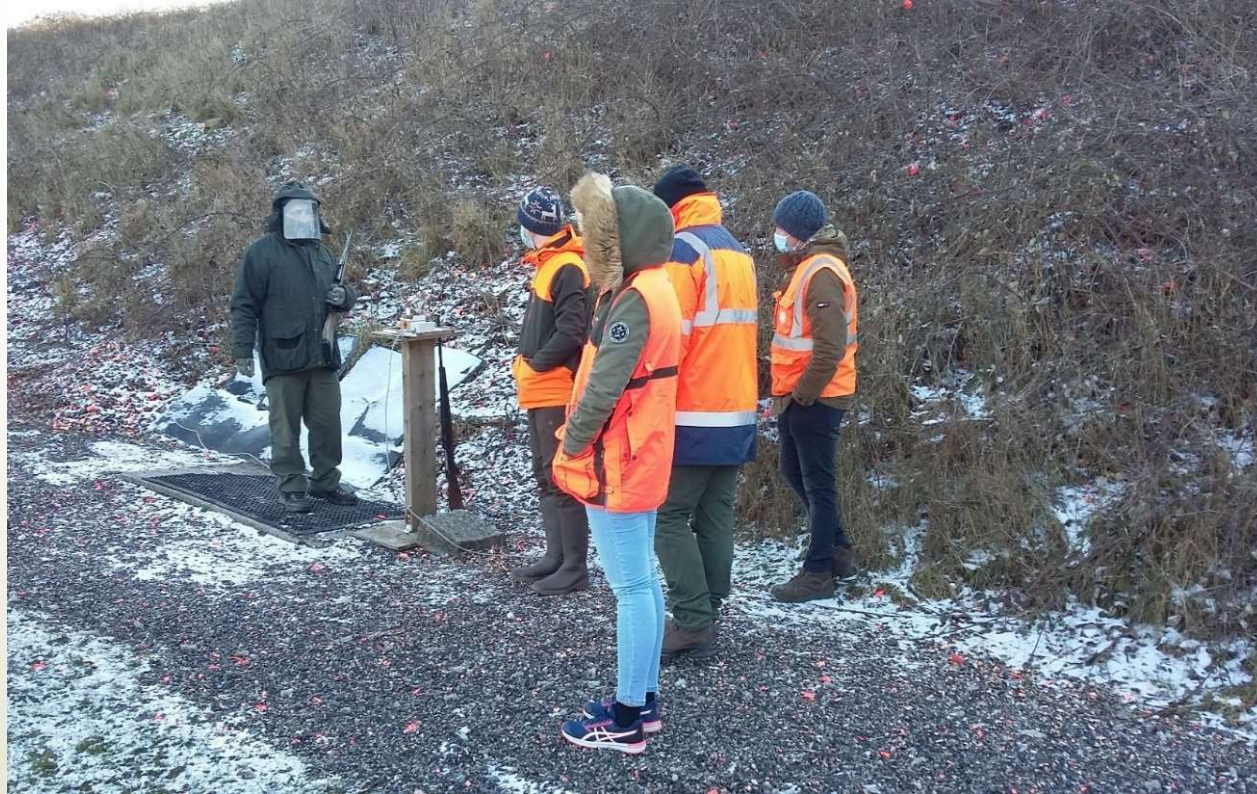
Point sanglier

Tableau de chasse
:
1547

Non pose du
bracelet entre le
1er juin et le 14
août

Formation permis de chasser

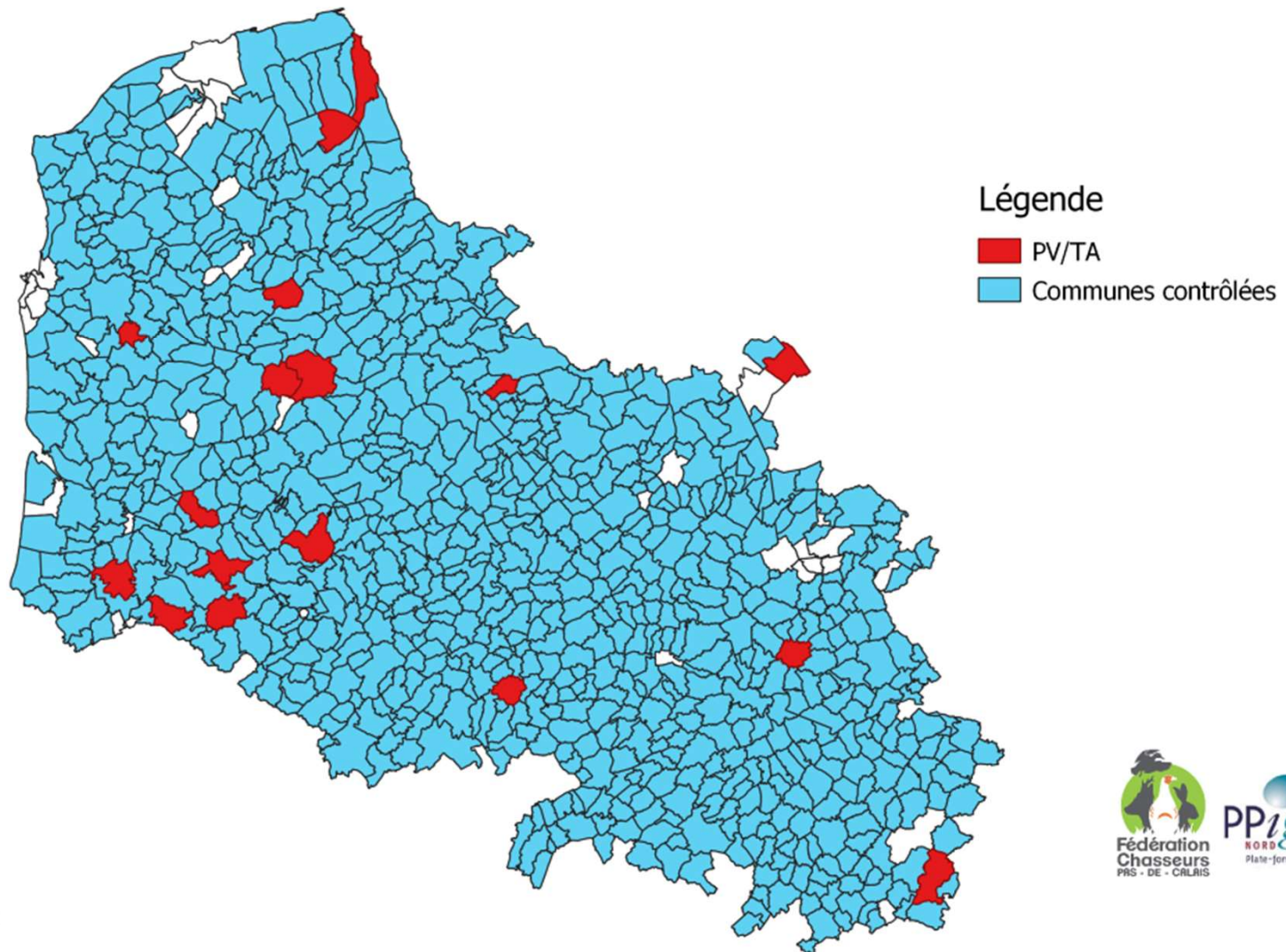
- 795 personnes formées à la théorie
- 844 personnes formées à la pratique
- 726 personnes reçues à l'examen soit 91 % de réussite
- 130 jeunes formés en chasse accompagnée.



Police de la chasse:

Saison :	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	2021/22	2022/23
Communes ayant fait l'objet d'une action de surveillance	512	437	391	639	691	600	836	856	846	861
Chasseurs ayant fait l'objet d'un contrôle	1684	1407	1107	1756	1952	1682	1532	1579	1138	821
Faits ayant donné lieu à un rappel de la réglementation	236	151	98	219	156	150	149	160	62	82
Infractions ayant fait l'objet d'un P.V ou T.A	61	64	32	40	67	60	90	51	22	33
Nbr de jours	-	-	-	-	-	-	78	72	64	58

Communes ayant fait l'objet d'une surveillance par les agents FDC 62 Saison 2022-2023





***Frédéric Fèvre,
Procureur Général près la cour de Douai***

Expertises scientifiques

- ▶ Suivi avifaune et mortalité sur 3 parcs éolien
- ▶ Dossiers loi sur l'eau
- ▶ Rédaction de plans de gestion « restauration écologique »
- ▶ Suivi de la nidification de la Barge à queue noire, du gravelot et de l'huitrier pie
- ▶ Cartographie des végétations sur le DPM
- ▶ Gestion de zones humides
- ▶ Suivi ISNEA



Aménagements:



**538 ha de Couverts
d'intérêt floristique
et faunistique**



25 km de haies



450 ilots anti-rapaces



Des projets financés par le département, la région et l'éco-contribution



Chasseurs



**CRÉEZ VOTRE
COMPTE SIA
DÈS AUJOURD'HUI !**

ATTENTION

Vous avez jusqu'au **30 juin 2023** pour régulariser votre situation



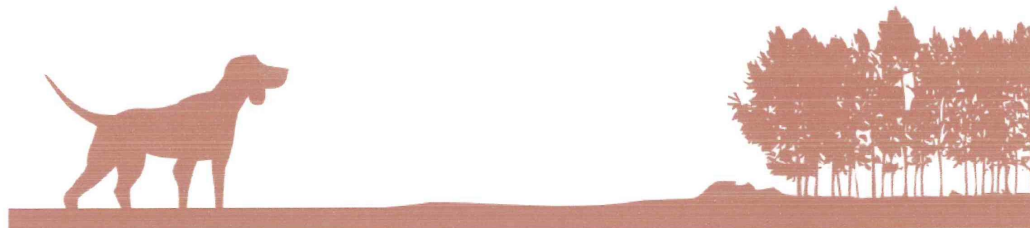
NOUVEAU

Système d'information sur les armes

Vous êtes chasseur et vous détenez au moins une arme ?

Depuis le **8 février 2022**, vous devez **obligatoirement** avoir créé un compte personnel dans le **SIA** pour **acheter ou vendre une arme**.

Renseignez-vous auprès de votre **fédération**, de votre **armurier** ou de votre **préfecture** et créez dès à présent votre compte sur : sia.interieur.gouv.fr



A ce jour, 11 000 comptes ont été créés,
Des prises de rendez vous pour une aide du service administratif sont possibles sur notre site internet,

Formations Décennales

4 204 chasseurs formés en présentiel au siège
ou lors de réunions délocalisées

708 chasseurs formés en ligne

Pour toutes inscriptions, rendez vous en page
d'accueil de notre site internet

Ouverture Générale: 17 septembre 2023

Fermeture Générale: 29 février 2024

Espèces	ouverture	fermeture
Perdrix grise	17 Septembre 2023	19 Novembre 2023
Lièvre	17 Septembre 2023	3 Décembre 2023
Faisan Commun	24 Septembre 2023 (GIC en OA) 1 Octobre 2023	14 janvier 2024
Faisan Vénéré	1 Octobre 2023	29 Février 2024
Perdrix Rouge	17 Septembre 2023	29 Février 2024
Lapin	17 Septembre 2023	31 Janvier 2024
Chevreuil	1 Juin 2023	29 Février 2024
Sanglier	1 Juin 2023	29 Février 2024
Gibier d'eau et oiseaux de passage	Arrêté ministériel	Arrêté ministériel



Maintien des horaires de chasse :

- Horaire de chasse :
 - de 9h à 17h de l'ouverture générale au 14 janvier
 - De 9 h à 18h du 15 janvier à la fermeture générale



Interventions des élus



Bertrand Petit
Conseiller Départemental





Région
Hauts-de-France



Jean-Michel Taccoen
Conseiller Régional













***Jacques Billant,
Préfet***





Décorations



Liste des Médaillés:

Président : Jérôme Philippe

Mr Gugelot : Patrick Ricart

Mr Taccoen : les GP de l'ACM Calaisis

Mme Lecointe: Bertrand Deroubaix

Mr Brachet : René Vidor

Mr Forestier : Joseph Gosse et Serge Mathias

Mr Thélu : Jacques Canda

Mr Duvivier : Jean-Pierre Garenaux

Mr de Bonnières : Corentin Brucker

Mr Capron : Gilles Alexandre

Mr Petit : Daniel Ledru

Mr Tonnelle : Jérémy Pardieu

Mr Carré : Arnaud Rouselle

Tombola

